



COMITE REGIONAL DE NORMANDIE DE TIR A L'ARC

INSCRIPTION EQUIPE

DIVISION REGIONALE DISCIPLINES DE PARCOURS

Une DR (Division Régionale) est instituée en Tir Nature, en Tir 3D et en Tir Campagne. Elle se dispute par équipes de clubs.

Les comités départementaux peuvent présenter une ou plusieurs équipes départementales. Elles seront classées avec les équipes de clubs mais seule une équipe de club peut remporter la DR. Les archers la composant ne peuvent être licenciés dans un club ayant inscrit une équipe.

Pour disputer la DR, un club ne peut inscrire qu'une équipe par compétition. A chaque compétition, l'équipe peut être différente, sa composition doit être déposée au greffe avant le début des tirs. Les règlements complets pour chaque discipline de parcours sont disponibles sur le site internet du Comité Régionale de Tir à l'Arc de Normandie.

Modalités

Le droit d'inscription d'une équipe à la DR est fixé à 30 €uros.

Lors de chaque étape de la DR, le CRNTA fournira une distinction pour les 3 premières équipes.

Club ou compagnie :

Adresse email de contact pour les DR :

Dépôt d'une équipe en :

Soit 30€ x Nature 3D Campagne
= €

Règlement par chèque ou virement à l'ordre du Comité Régional de Normandie de Tir à l'Arc.